



VILLE DE SAINT-XANDRE
Service de la police municipale
Tél. 05.46.37.27.07
police.municipale@st-xandre.fr

A.M n° : __/



DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

DEMANDEUR :

Nom, Prénom, dénomination de l'entreprise : _____

Adresse : _____ Ville (CP) : _____

Téléphone : _____ Mail : _____ @ _____

IDENTIFICATION DU COMMERCE :

Nom de l'enseigne de l'établissement : _____

Adresse de l'établissement : _____ Ville (CP) : _____

Nature du commerce : _____

N° de Siret : ____/____/____/____

NATURE DES TRAVAUX ou PROJETS :

Référence de l'autorisation d'urbanisme (DT ou PC) n° _____

Lieux des travaux : n° et rue : _____

Lieu d'occupation : n° et rue : _____

Date de début : ____/____/____ Date de fin : ____/____/____

DEMANDE : **SOUMISE au paiement d'une redevance selon les tarifs municipaux en vigueur :**

Vous voulez obtenir l'autorisation d'installer temporairement ou de maintenir sur la voie publique :

Terrasse* Etalage sur trottoir* Benne* Grue mobile/fixe* Cabane de chantier* Palettes- matériaux-Big bag*

Mini pelle Manuscopic Tractopelle Pelleteuse Remorques Echafaudage fixe ou mobile* Manège-théâtre...*

Exposition de véhicules à titre commercial* Aire de chantier* Exposition de véhicules destinés à la vente*

AUTRE : _____

* Préciser la quantité et/ou les dimensions (Hauteur / Longueur / Longueur de Flèche / Superficie / Emprise au sol)

CALCUL DE LA REDEVANCE MUNICIPALE (ne pas remplir – réservé à l'administration) :

Tarif : _____ € x surface / nombre : _____ (m² / ml / l'unité / forfaitaire) x _____ (jour / an / semaine) TOTAL = _____ €

DEMANDE : **NON SOUMISE au paiement d'une redevance municipale :**

Vous voulez obtenir l'autorisation d'installer temporairement ou de maintenir sur la voie publique :

Echafaudage fixe ou mobile (travaux courant d'entretien par les particuliers : (préciser la dimension : ____m de Long x ____m de large)

Evènement s culturels, sportifs, associatifs, caritatifs, institutionnels (à but non lucratif et non promotionnel ou publicitaire :

AUTRE DEMANDE :

Autres demandes nécessaires au chantier :

- Plots / barrières (bétons, autres) surface emprise au sol : _____ mètres
- Accès chantier (entrée - sortie) : _____
- Démontage mobilier urbain, signalisation routière (lieu à préciser) : _____
- Installation signalisation provisoire, passages piétons : _____
- Intervention sur espaces verts de la Ville (lieu à préciser) : _____
- Arrêté de circulation (n° à préciser) : _____ en date du : __/__/__

Date de début : __/__/__ **Date de fin** : __/__/__

CROQUIS ou PLAN (à joindre obligatoirement à la demande) :

Un plan précisant les limites de l'emprise sur le domaine public, les accès au chantier, le positionnement exact de (ou des) l'engin (s) de levage, les espaces survolés par la flèche et la contre flèche de l'engin, les zones concernées par un survol de charges, le positionnement des aires de stockage, le plan de signalisation du chantier.

CHANGEMENT DE LA PERIODE DEMANDEE :

- modification des dates : _____ Prolongation de période : _____
- Nouvelles dates demandées et durée souhaitées : __/__/__, jusqu'au : __/__/__ durée : _____

AVIS DE LA FIN D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC :

Date de fin des travaux autorisés : _____ Date de fin des travaux effective : _____

ENGAGEMENT DU PETITIONNAIRE :

Je soussigné, auteur de la présente demande, certifie exacts les renseignements qui y sont contenus et m'engage à respecter les prescriptions de l'autorisation que me sera éventuellement délivrée, à mettre en place la signalisation nécessaire, à ne pas débiter les travaux avant de l'avoir obtenue, à demander un arrêté pour la modification de la circulation, à demander une prolongation le cas échéant, à déclarer la fin de l'occupation et à **régler les redevances inscrites au tarif municipal en vigueur.**

Fais-le : __/__/__

SAINT-XANDRE

Nom : _____ Prénom : _____
Signature précédée de la Mention
« Lu et approuvé »

NB : Dans le cas où les travaux nécessitent de prendre un arrêté de circulation, cette demande devra parvenir en mairie (service de la police municipale) au plus tard 1 semaine avant le début du chantier.

Occupation du domaine public réglementé par arrêté municipal n°442/2019 du 23/12/2019. Tarifs municipaux votés et conformes à la délibération du conseil municipal du 20/11/2023 applicable à compter du 1^{er}/01/2024